

**Zeitschrift:** Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé  
**Herausgeber:** Association suisse de propriétaires de tracteurs  
**Band:** 17 (1955)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Nouvelles des sections

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Section de Fribourg

Nous voici à nouveau au seuil de la mauvaise saison, période qui coïncide avec l'accroissement de notre activité, ce qui ne veut pas dire que nos dirigeants ont chômé, bien au contraire. Des contacts constants entre le Président et le secrétariat ont permis durant toute la bonne saison de liquider de nombreuses affaires en cours, en particulier dans le domaine des litiges, des autorisations de transport, ventes de ficelles, etc. Certains membres ont également mis à profit nos conventions avec des grossistes, pour se procurer très avantageusement des batteries, des pneus, des chars à pneus, toits protecteurs, etc. Dans le cadre du contrat de faveur passé en son temps entre notre association et la Mutuelle Vaudoise Accidents sur le plan suisse, nous avons obtenu des agents généraux pour le canton de Fribourg, MM. Brunisholz & Guérig, un traité de collaboration. Nous vous rappelons que vous bénéficiez d'un rabais spécial de 10 % sur les primes des assurances-accidents. Vous avez donc personnellement avantage à confier vos assurances à la Mutuelle Vaudoise Accidents et par là même, vous favorisez votre section. Il a été entendu que chaque membre recevra à l'avenir gratuitement le bulletin trimestriel et l'Agence de Fribourg est à la disposition de tous les membres pour tous renseignements susceptibles de les intéresser.

L'augmentation considérable du nombre des tracteurs dans notre canton, dont l'effectif est de 1700 à ce jour, a motivé de la part de notre Secrétariat un recrutement intense des nouveaux membres, dont le nombre, à fin août écoulé, atteint le chiffre de 1450 sociétaires.

Propriétaires de tracteurs ! Plus que jamais nous devons compter sur vous. Le problème de la benzine agricole, qui sera traité sous peu par le Grand Conseil, nos positions à défendre à l'égard de la nouvelle loi sur la circulation et d'autres importants problèmes d'intérêt général, doivent inciter tous nos membres à faire preuve d'esprit de solidarité et de collaboration. Malgré tout le dévouement désintéressé des dirigeants, nous devons malheureusement constater qu'il reste encore un petit nombre de membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation 1955, soit Fr. 10.—, montant qui est de loin inférieur à tous les avantages réservés aux membres. Rappelons enfin que notre Secrétariat est à la disposition de tous les membres pour tous renseignements qui pourraient leur être utiles. Quant aux nouveaux propriétaires de tracteurs, nous leur conseillons vivement de nous faire parvenir leur adhésion, ce qui leur permettra d'obtenir, dès l'année 1955 déjà, les ristournes sur les carburants et lubrifiants, et de bénéficier immédiatement de tous les autres avantages réservés aux membres.

Dans sa dernière séance du 26.9.55, notre Comité a préparé un programme très intéressant pour l'hiver prochain, lequel comprendra des conférences-causeries avec films dans les différents chefs-lieux et importantes localités du canton, un cours technique d'un jour et un cours spécial d'une durée de 4 à 5 jours, réservé spécialement aux jeunes conducteurs. Ce cours, donné par des spécialistes, permettra de leur inculquer des connaissances approfondies sur les divers organes des tracteurs. Ce programme sera adressé en temps opportun à tous les membres.

Le Président: Jean Marmy.

Le secrétaire-caissier: Henri Sudan.

Durée plus longue  
grâce à la triple-isolation

ELECTRONA S.A.  
Fabrique d'accumulateurs  
BOUDRY - NEUCHATEL  
Téléphone (038) 6 42 46

## LE TRACTEUR

Rédaction et Administration: Secrétariat central de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, Hauptstr. 12, Case, Brougg/Arg., Téléphone (056) 4 20 22. Compte postal VIII 32608 (Zurich).

Régie des annonces: Annonces Hofmann, Steinmaur/Zch., Téléphone (051) 94 11 69

Prix d'abonnement: frs. 7.— par an      Gratuit pour les membres de l'Association      Parait tous les mois  
Droit de reproduction réservé      Imprimerie: Schill & Cie., Lucerne